

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N ° AS1330

présenté par

Mme Khattabi, M. Martin, M. Cazenove, Mme Gipson, M. Fiévet, Mme Sarles, M. Cellier,
M. Morenas, Mme Gomez-Bassac, Mme Bureau-Bonnard, Mme Bessot Ballot, M. Potterie,
Mme Bagarry et Mme Yolaine de Courson

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.